

Dominique TIAN  
Député des Bouches du Rhône  
Maire du 4<sup>ème</sup> secteur de Marseille

Monsieur Bruno ROUSSET-ROUVIERE  
Syndicat des directeurs des Laboratoires de  
biologie médicale de PACA  
16, rue du Dragon  
13006 Marseille

DT/FLC/0206.08

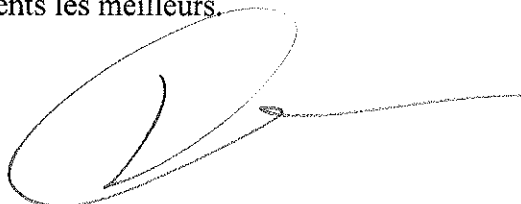
Paris, le 6 juin 2008

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, copie du Journal Officiel de l'Assemblée Nationale en date du 6 juin 2008, dans lequel figure la question que j'ai tenu à poser au Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports au sujet de l'ouverture du capital des laboratoires de biologie médicale aux investisseurs extérieurs.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui me sera faite par Mme Bachelot.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dominique TIAN

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

---

24462. – 3 juin 2008. – M. Dominique Tian appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'ouverture du capital des laboratoires d'analyses de biologie médicale aux investisseurs extérieurs. Il craint que celle-ci ne provoque un grand nombre de dommages pour la santé publique et la société. Par exemple, les investisseurs pourraient refuser de s'installer dans les zones rurales peu rentables, empêchant alors un accès égalitaire aux soins pour tous. Par conséquent, il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin de préserver une santé publique tournée avant tout vers la personne humaine.